

UNE ASSOCIATION POUR L'OUVERTURE INTERNATIONALE DES FILIÈRES D'APPRENTISSAGE.

Au moment où l'Europe donne des signes de décrochage économique par rapport aux États-Unis d'Amérique et à la Chine, le risque de pénurie de main d'oeuvre qualifiée s'aggrave en Europe. En effet, la situation démographique augure **la perte de deux millions d'actifs par an pendant les trois prochaines décennies**. C'est dire le caractère primordial d'une formation professionnelle répondant aux meilleurs critères d'excellence.

A cet égard, l'ouverture internationale des parcours de formation constitue un levier décisif. Elle développe les compétences transverses, la confiance en soi, l'agilité, la créativité, l'intelligence collective, ainsi que les capacités linguistiques. Les étudiants de l'enseignement supérieur sont les premiers bénéficiaires du programme Erasmus+, les élèves ingénieurs ne sont diplômés qu'à la condition d'avoir accompli un stage d'au moins trois mois à l'étranger

En revanche, les apprentis en sont encore largement privés. Il nous faut y remédier.

Au plan européen, le Conseil et la Commission ont décidé de porter à 12%, à l'horizon 2030, le nombre des apprentis ayant bénéficié d'une expérience de mobilité internationale.

Le président de la République avait, pour sa part, placé cette barre à 15% en France.

De leur côté, les fédérations d'employeurs, l'U2P et la CPME s'engagent. **Quant au MEDEF, il s'est donné pour objectif 20% d'ici 2035.**

Fondée en 2020 par les principaux réseaux français d'apprentissage, l'association Euro App Mobility a pour ambition d'accompagner les centres de formation et les entreprises en vue d'atteindre ces objectifs. Elle agit au niveau européen pour faire converger les législations et vise la création d'un **statut unifié de l'apprenti en mobilité**.

Jean Arthuis

PRÉSIDENT FONDATEUR
D'EURO APP MOBILITY



Jean Arthuis a été plusieurs fois membre du gouvernement français entre 1986 et 1997. Il a notamment occupé les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances de 1995 à 1997. Président du conseil départemental de la Mayenne de 1992 à 2014, il a été sénateur de ce département de 1983 à 2014 puis député européen, président de la commission des budgets du Parlement européen de 2014 à 2019. Il a porté le sujet de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de sa carrière.

LE CLUB DES EMPLOYEURS

POUR UN ESPACE EUROPÉEN DE L'APPRENTISSAGE

POURQUOI UN CLUB ?

- Reconnaître que l'apprentissage couplé à la mobilité internationale **développe les compétences** sans équivalent et contribue à la constitution d'un vivier de talents dont les entreprises et les économies européennes ont le plus grand besoin ;
- Mettre la mobilité au service de la **performance économique et sociale des entreprises**, en faire un levier de compétitivité et de responsabilité sociétale (RSE) ;
- Convaincre tous les employeurs qu'offrir une expérience de mobilité internationale aux apprenants professionnels **renforce l'attractivité de l'entreprise à l'égard des jeunes**. C'est aussi s'ouvrir de **nouvelles perspectives et développer des partenariats pour l'emploi** ;
- Créer un réseau de partenaires **pour partager les bonnes pratiques** de mobilités sortantes et entrantes au plus près des réalités économiques et des besoins de compétences dans les territoires et les bassins d'emplois.

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT

- **Valorisons des entreprises engagées** en faveur de la mobilité des apprentis, notamment celles recourant à tous les outils qu'offre la loi Maillard au premier rang desquels la convention de mise à disposition ;
- **Sensibilisons et accompagnons les employeurs** dans le cadre d'une relation renforcée avec les centres de formation d'apprentis ;
- **Animons une communauté d'acteurs** économiques dans le but de **créer un écosystème dynamique**, où la mobilité des apprentis est à la fois un outil stratégique et un vecteur de transformation pour les entreprises ;
- Appuyons notre démarche sur ceux qui **innovent et expérimentent des solutions**, notamment les **partenaires régionaux** de l'association Euro App Mobility pour la **mobilité de longue durée des apprentis**.



ANIMATEUR DU CLUB

Jean-Christophe Sciberras

Coordinateur de la plateforme
du Global Deal France

Jean-Christophe Sciberras a un parcours professionnel polyvalent, alliant une expérience en entreprise et dans le secteur public. Il a débuté sa carrière dans les services commerciaux de l'ambassade de France aux États-Unis, avant de devenir conseiller au tribunal administratif et conseiller de la ministre du Travail entre 1997 et 2002. Il a ensuite occupé les fonctions de DRH à Pôle Emploi, puis en entreprise chez Renault, Rhodia, Solvay et Axa. Aujourd'hui, il dirige Newbridges, une société dédiée à l'accompagnement du dialogue social au sein des entreprises internationales.

NOUS CONTACTER clubdesemployeurs@euroappmobility.eu - euroappmobility.eu